

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le mardi 26 mars 2024, à 19h00, à l'hôtel de ville de Sayabec, 3, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron; (Absent)
Siège #2 : Monsieur Rémi Carrier;
Siège #3 : Madame Joannie Lajoie;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element; (Absente)
Siège #6 : Monsieur Lorenzo Ouellet.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Madame Chimène Ngomanda, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente à cette séance.

Résolution 2024-03-74

Acceptation de l'avis de convocation

IL EST PROPOSÉ par monsieur Lorenzo Ouellet, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'avis de convocation joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante tel que reçu, conformément à l'article 156 du Code municipal, et de déclarer la présente séance ouverte.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPEDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

À : Monsieur Marcel Belzile, maire,
Monsieur Frédéric Caron, conseiller;
Monsieur Rémi Carrier, conseiller;
Madame Joannie Lajoie, conseillère;
Monsieur Patrick Santerre, conseiller;
Madame Marie Element, conseillère;
Monsieur Lorenzo Ouellet conseiller.

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une réunion extraordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec est convoquée par madame Chimène Ngomanda, directrice générale et greffière-trésorière, pour être tenue à 19 h 00 à l'hôtel de ville, 3 rue Keable, le mardi 26 mars 2024 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Embauches :

- a) Prolongement du contrat de la directrice générale;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance.

Donné à Sayabec, ce 22 mars 2024



Chimène Ngomanda
Directrice générale et
greffière-trésorière

Résolution 2024-03-75

**Administration-
prolongation du contrat de
la directrice générale**

IL EST PROPOSÉ par madame Oannie Lajoie, conseillère et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de prolonger le contrat de la directrice générale madame Chimène Ngomanda, jusqu'au 8 avril 2024 inclusivement, pour assister à la rencontre du conseil.

Période de questions :

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes sont invitées à poser leurs questions portant sur les sujets à l'ordre du jour de la présente rencontre.

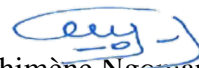
Résolution 2024-03-76

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Carrier, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 19h 30.



Marcel Belzile
Maire



Chimène Ngomanda
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.